



**UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES
FACULTÉ DE DROIT**

10, avenue Pierre Larousse
92240 Malakoff
Métro 13
Bus 58-95-191
Tramway 3a

INSCRIPTIONS SUR LE SITE:

<http://cedagparisdescartes.wixsite.com/uberisation>



**« L'UBÉRISATION »
L'APPRÉHENSION PAR LE
DROIT D'UN PHÉNOMÈNE
NUMÉRIQUE :
L'ÉCONOMIE
COLLABORATIVE**

Sous la direction scientifique
de M^{me} Nathalie Martial- Braz
Avec la participation des Master 2
Droit des Obligations Civiles
et Commerciales
et Droit des Activités Numériques

Vendredi 2 décembre
Faculté de Droit
Salle des Actes
9h - 18h45

« L'UBÉRISATION »

L'APPRÉHENSION PAR LE DROIT D'UN PHÉNOMÈNE NUMÉRIQUE : L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE

Vendredi 2 décembre 2016

9h - Propos introductifs:

Définition d'un phénomène numérique et circonscription d'un concept juridique,
Nathalie Martial-Braz, Université Paris-Descartes, CEDAG, IUF

**Présidence de la matinée: Madame Martine Béhar-Touchais,
Université Paris 1 - École de droit de la Sorbonne, Directrice de l'IRJS**

I. Les origines de «L'Ubérisation»

9h30 - La genèse de l'économie collaborative : l'approche historique
Benjamin Thierry, Université Paris-Sorbonne

10h - La genèse de l'économie collaborative : le concept de communauté
**Mélanie Clément-Fontaine, Université Versailles Saint Quentin
Paris Saclay, Dente**

10h30 - Économie collaborative : opportunités et enjeux pour (re)penser
l'entreprise et sa gestion
Corinne Vercher-Chaptal, Université Paris 13

11h - Questions de l'assistance
11h15 - Pause

II. Les manifestations juridiques de «L'Ubérisation» et la réglementation du phénomène

11h30 - La régulation de l'économie collaborative
Manuella Peri, DGCCRF, Ministère de l'économie

12h - L'Ubérisation du crédit : la réglementation du Crowdfunding
Dominique Legeais, Université Paris Descartes, Directeur du CEDAG

12h30 - Questions de l'assistance
13h - Pause déjeuner

**Présidence de l'après-midi: Madame Caroline Le Goffic,
Université Paris Descartes, IDS**

14h - L'Ubérisation de la santé
Clémentine Lequillier, Université Paris Descartes, IDS

14h30 - L'Ubérisation du droit
Rafael Amaro, Université Paris Descartes, CEDAG

III. Les risques de «L'Ubérisation»

15h - Ubérisation de l'économie et droit de la concurrence
**Martine Béhar-Touchais, Université Paris 1 - École de droit de la Sorbonne,
Directrice de l'IRJS**

15h30 - Ubérisation de l'économie et droit de la consommation
Juliette Sénéchal, Université de Lille

16h - Questions de l'assistance
16h15 - Pause

16h30 - Ubérisation de l'économie et droit social,
Thomas Pasquier, Université d'Amiens

17h - Ubérisation de l'économie et droit fiscal
Régis Vabres, Université de Bourgogne

17h30 - Ubérisation et difficultés de l'entreprise
Philippe Roussel Galle, Université Paris Descartes, CEDAG

18h - La blockchain : la fin de l'Ubérisation?
Célia Zolynski, Université Versailles Saint Quentin Paris Saclay, Dente, Cnum

18h30 - Rapport de synthèse
**Laurent Grandguillaume, Député de Côte d'Or, membre
de l'Observatoire de l'Ubérisation**

18h45 - Fin de la manifestation